



PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Hospitalisation à temps complet pour adolescents



Le Pôles de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent propose une **prise en charge des adolescents** âgés de 11 à 16 ans nécessitant des **soins intensifs en hospitalisation complète**.

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Hospitalisation à temps complet pour adolescents

Cette structure de soins est située sur le site de l'EPSM du Finistère Sud à Quimper.

Pour qui ?

D'une capacité de **7 lits**, elle accueille des **adolescents de 11 à 16 ans** présentant des difficultés psychiques nécessitant une hospitalisation continue.

L'hospitalisation intervient sur indication des médecins psychiatres.

Quels sont les objectifs et les missions ?

- Accueillir l'adolescent durant une période d'évaluation.
- Accompagner à la fois l'adolescent et son entourage dans le parcours de soin.
- Permettre l'élaboration d'un projet de soin personnalisé.
- Soutenir l'adolescent dans l'expression et la verbalisation de ses difficultés personnelles.
- Répondre aux besoins de soins du patient dans le champ de la psychopathologie de l'adolescence.

L'hospitalisation est une étape de soin limitée dans le temps. Sa durée est singulière et est réévaluée en équipe pluriprofessionnelle avec le patient et son entourage.



Une équipe de professionnels pluridisciplinaire

La prise en charge des patients est pluriprofessionnelle et conjugue les consultations médicales, psychologiques, les soins spécialisés sur la base des moments du quotidien (repas, sommeil,...), d'entretiens individuels, de rencontres familiales, de médiations thérapeutiques telles que les arts plastiques, les activités physiques, culturelles...

L'équipe pluridisciplinaire est composée ainsi :

- Médecins pédopsychiatres/psychiatres
- Médecin généraliste
- Équipe soignante composée d'infirmiers et d'éducateurs spécialisés
- Psychologue clinicien
- Cadre de santé
- Secrétaire
- Agents de services hospitaliers

Quelles sont les modalités d'admission ?

Les admissions se font :

- **De façon programmée sur indication du psychiatre/pédopsychiatre référent du patient.**
Une consultation de pré admission avec un médecin de l'unité sera alors programmée et une visite de l'unité proposée.
- **En post-urgence** après une hospitalisation en service de pédiatrie.



